



**Amnesty International**

*DOCUMENT PUBLIC*

***République démocratique du Congo  
Les femmes violées doivent  
bénéficier de soins médicaux  
et obtenir justice***

Index AI : AFR 62/003/2004

•  
ÉFAI  
•

[légende photo couverture]

Réfugiées congolaises à Ntoroko (Ouganda), juillet 2003. Leurs maris sont morts pendant la guerre en République démocratique du Congo. © AI

*« Papa m'a dit de me cacher. Quand les soldats sont arrivés, ils ont abattu ma mère et mon père sous mes yeux. J'étais cachée, mais les soldats m'ont trouvée et ils m'ont violée [...] Ils étaient nombreux. »*

Aurélie (nom d'emprunt) avait dix ans quand son village a été attaqué par un groupe armé en 2002. Elle souffre encore de douleurs intenses et connaît de longues périodes de dépression.

*« J'aimerais beaucoup retourner à l'école, mais les autres enfants m'insultent, ils m'appellent "femme de l'ennemi". »*

Dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), les groupes armés ont violé des dizaines de milliers de femmes au cours d'attaques extrêmement violentes. Ils tuent parfois les pères, les maris et les petits garçons avant de violer les femmes et les fillettes. Ils ont tué par balle ou attaqué au couteau des femmes, ils en ont mutilé certaines à l'aide de bâtons taillés en pointe, avant de leur voler tous leurs biens.

Des viols ont été commis devant la famille des victimes, enfants compris, ou bien collectivement, en public, pour punir une communauté soupçonnée d'aider un groupe armé adverse. Les groupes armés ont enlevé des femmes pour en faire des esclaves sexuelles, les emprisonnant dans des conditions inhumaines, les laissant souvent nues et sales pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Les personnes ayant subi un viol en gardent des blessures durables et parfois mortelles. Nombre d'entre elles ont besoin d'opérations de chirurgie réparatrice car elles souffrent d'incontinence, de douleurs et de saignements graves ; elles sont souvent contaminées par le VIH/sida ou souffrent d'autres infections. La grossesse peut mettre leur vie en danger, surtout pour les très jeunes victimes. La plupart des femmes ayant subi un viol ont des cauchemars et des souvenirs récurrents. L'opprobre lié au viol pousse leurs maris à les abandonner et leur communauté à les rejeter ; elles doivent alors faire face à la misère et la solitude.

[légende photo]

Aurélie © AI

À l'hôpital Panzi, à Bukavu, jusqu'à 200 victimes de viols sont traitées chaque mois ; depuis 1999, elles ont été plus de 1 500 à y recevoir des soins. Le seul chirurgien effectuant de la chirurgie réparatrice sur les victimes de viol a expliqué à Amnesty International : *« Au début, les femmes avaient peur de dire qu'elles avaient été violées. Maintenant, elles sont résolues à parler franchement. »*

Les possibilités d'obtenir un traitement pour les lésions consécutives à un viol sont dérisoires. Dans tout l'est du pays, les établissements relevant du système public de santé sont souvent détruits ou fonctionnent avec de faibles ressources. Les femmes marchent pendant des jours pour trouver de l'aide, mais des milliers d'entre elles ont seulement accès à des traitements traditionnels à base de plantes médicinales. Dans une zone d'une superficie équivalente à celle de la France et de l'Espagne réunies, les opérations de chirurgie réparatrice ne peuvent être effectuées que dans deux petits hôpitaux. Il n'existe qu'un seul programme expérimental de traitement du VIH et seuls quelques centres médicaux traitent les infections sexuellement transmissibles.

Il est très difficile pour les victimes de viol d'obtenir une réparation judiciaire. Les actes de violence sexuelle qu'elles ont subis constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité mais, en pratique, aucun responsable n'a été traduit en justice.

Les organisations locales qui défendent les droits humains, et en particulier ceux des femmes, ont pris des initiatives positives et pleines d'humanité mais ne reçoivent aucun soutien de la part du gouvernement ; quant à la communauté internationale, elle ne se mobilise guère en leur faveur. Les réseaux locaux de militantes apportent aux victimes une aide psychologique d'urgence ainsi qu'une assistance médicale, juridique et économique, souvent sous la forme de projets de micro-crédit. Les femmes qui ont subi ces violences sont décidées à dénoncer l'inaction du gouvernement et à refuser la stigmatisation sociale liée au viol. Leur exemple montre la voie dans laquelle le gouvernement et la communauté internationale doivent s'engager.

***Soutenez notre campagne :  
ensemble, nous pouvons faire changer les choses***

• **Cherchez à en savoir plus :**

Intéressez-vous à la manière dont les autorités de votre pays (le gouvernement, la police, les forces de l'ordre et les tribunaux) agissent pour lutter contre la violence à l'égard des femmes.

• **Faites entendre votre voix :**

Exprimez-vous sur la question de la violence contre les femmes. Combattez les préjugés relatifs à ce type de brutalité et les tentatives de minimisation de leur gravité.

• **Agissez :**

Rejoignez notre campagne mondiale en faveur du droit des femmes à vivre à l'abri de la violence et de la discrimination.

Chez elles, dans leur quartier ou dans leur village, en temps de guerre ou en temps de paix, des millions de femmes et de fillettes sont battues, violées, mutilées et tuées en toute impunité. Rejoignez la campagne qu'Amnesty International a entreprise afin d'encourager les gouvernements, les collectivités et le public à mettre un terme à la violence contre les femmes à travers le monde.

***Ensemble, nous pouvons faire entendre nos voix***

Joignez-vous à nous pour demander au gouvernement de transition de la RDC et à la communauté internationale de donner la priorité aux mesures permettant aux victimes de violences sexuelles en RDC de bénéficier de soins médicaux adaptés.

***Appelez le ministre chargé du développement international  
au sein du gouvernement de votre pays à :***

- participer à la création et au financement d'un programme médical d'urgence pour les victimes de viols dans l'est de la RDC, incluant des équipes sanitaires mobiles et pluridisciplinaires ;

- participer à la création et au financement d'une mission d'experts pour l'évaluation des besoins prioritaires du système de santé de la RDC, afin de jeter les bases d'un plan de reconstruction commun avec l'aide de donateurs internationaux.

***Appelez le gouvernement de la RDC (qui comprend des représentants de la plupart des groupes armés) à :***

- donner des instructions claires à toutes les forces armées afin qu'elles cessent toutes les formes de violence sexuelle et qu'elles relèvent de leurs fonctions tous ceux qui seraient impliqués dans de telles agressions ;
- mettre un terme à l'impunité dont bénéficient les auteurs de viols ou d'autres violences contre les femmes en menant une enquête rapide et impartiale sur tous les faits rapportés, en traduisant en justice les responsables présumés dans le respect des engagements internationaux en matière de droits humains et en permettant aux victimes d'obtenir une réparation complète ;
- organiser, en partenariat avec les donateurs internationaux, un programme médical d'urgence pour les personnes ayant subi un viol dans l'est de la RDC, ainsi qu'une mission d'experts pour l'évaluation des besoins prioritaires du système de santé de la RDC.

***Envoyez vos appels à :***

**Son Excellence Général Major Joseph KABILA**

Président de la République

Présidence de la République

Palais de la Nation

Kinshasa-Ngaliema

République Démocratique du Congo

***Ce que vous pouvez faire :***

- Adhérez à Amnesty International et participez, au sein d'un mouvement mondial, à la lutte contre les violations des droits fondamentaux. Aidez-nous à faire changer les choses.
- Rendez-vous sur le site d'Amnesty International :  
<http://web.amnesty.org/actforwomen/actnow-index-eng>
- Faites un don de soutien à l'action d'Amnesty International.

---

*La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre : Democratic Republic of the Congo – the struggle for health care and justice for rape survivors.*

*La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - octobre 2004.*

*Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*

*Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :*